

La Lettre de Saint Buc

N°3 Avril 2024



Chers amis,

La Messe, le mardi 19 mars, a réuni près de 100 fidèles dans la Chapelle pour honorer Saint Joseph, patron des travailleurs et des familles.

Durant les trois jours du week-end de Pâques, la Chapelle était ouverte : Nouveautés : la chasse aux œufs le lundi qui a réuni de nombreux enfants et adultes..., des exposants venus repérer les lieux ainsi qu'une conférencière, une artiste a fait offre de service pour 2025... : nous avons été emballés..., les cloches ont sonné le dimanche de Pâques et comme d'habitude, le quizz de la Chapelle Saint Buc en dix questions a rencontré un grand succès. Les journalistes de Ouest France et du Pays Malouin nous ont fait l'amitié de venir ainsi que Réginald Robin, Conseiller Municipal du Minihic-sur-Rance.

Bref de très bons moments sous une météo hélas maussade.

Autre bonne nouvelle : Le programme de cet été est bouclé et en téléchargement sur le site.

- Présentation de la saison et pot amical **Dimanche 7 juillet à 12h** en présence de Madame Sylvie Sardin, Maire du Minihic-sur-Rance, de tous les membres du bureau de votre Association et de tous les amis de la Chapelle Saint Buc.
- **6 EXPOSITIONS** (dont deux collectives) de peinture et sculpture en juillet/août.
- **7 MERCREDIS DE SAINT BUC, avec 3 conférences et 4 concerts** (dont 3 dans l'enclos de la chapelle) : Dessine-moi la Terre, concert d'accordéon « bayan » avec Bogdan Nesterenko, artiste Ukrainien, Jazz, Brésil et chansons, Quart 'Saxes... il y en aura pour tous les goûts ! **Les Mercredis de Saint Buc seront désormais suivis d'un pot amical,**
- **Un parking devrait être à votre disposition et vous devriez trouver l'enclos totalement relooké...**
- **La « SORTIE PATRIMOINE »** réservée aux adhérents le **mardi 6 août** avec la visite des propriétés privées de la Fosse-Hingant et du Vaulérault : **inscriptions à compter du 15 juin.**
- **Les JOURNÉES DU PATRIMOINE les 16-17 septembre.**

Vous aimez la chapelle Saint Buc ? Vous êtes un défenseur du patrimoine ? Vous voulez contribuer à la vie culturelle du Minihic sur Rance ? Abonnez-vous à notre page Facebook [Association Chapelle Saint Buc](#).

ET N'OUBLIEZ PAS DE RENOUELER VOTRE ADHESION POUR 2024

Vous soutiendrez la préservation et l'animation de ce monument historique !

Dans l'attente de nous retrouver, recevez notre très cordial souvenir.

Gaële Loyer et François Bejui (Co-Présidents) et tout le Conseil d'Administration de l'Association.



En adhérant ou en renouvelant votre adhésion pour l'année 2024 à l'Association de la Chapelle Saint Buc vous soutenez la préservation et le rayonnement de ce Monument Historique du Minihic-sur- Rance, bâti au XVIIème siècle. Vos adhésions servent également à financer ses activités culturelles et cultuelles, la participation étant libre.

L'Association fonctionne grâce à l'implication de ses bénévoles mais des dépenses importantes : près de 10 000€ par an sont cependant nécessaires (Gardiennage, communication, travaux, etc...).

Vous bénéficierez par mail des Lettres de Saint Buc (**8 fois par an**) pour être informés en priorité de toutes les activités de l'Association et notamment des "**Mercredis de Saint Buc**", de rappels réguliers au cours de l'été des différentes manifestations et des dates des vernissages des expositions. La sortie patrimoine (payante) vous est désormais réservée : elle aura lieu cette année le **mardi 6 août**.

Pour verser votre adhésion :

Nous vous proposons de régler votre adhésion en ligne via [la plateforme Hello Asso](#). **Ainsi, en une seule opération, vous pouvez effectuer votre règlement, et vous recevrez automatiquement et en temps réel : la confirmation de votre paiement, votre carte d'adhérent et votre reçu fiscal.** Cette formule a en outre l'avantage de simplifier le travail des bénévoles qui s'occupent de la gestion.

Nous vous rappelons que **la défiscalisation** dont nous bénéficions permet par exemple :

- Pour une adhésion individuelle de 25 €, de ne supporter réellement que 8,50 €
- Pour une adhésion couple de 35 €, de ne supporter que 11,90 €
- Et encore beaucoup plus pour une adhésion bienfaiteur : à partir de 50 €

- Vous pourrez ajouter un don à l'Association en plus de votre adhésion, qui vous donnera droit aussi à une réduction d'impôt. Ainsi un don de 100 € ne vous reviendra qu'à 33 €.
-
- A titre informatif, 25% des contributeurs en 2023 ont complété leurs adhésions par des dons de 50, 100€... (voire plus pour quelques-uns).
-
- Cliquer sur ce lien pour [Payer son adhésion en ligne](#)
-
- Les informations qui vous seront demandées (adresse, téléphone, mail...) permettront que vos coordonnées soient à jour.
-
- *Pour ceux qui n'ont pas la possibilité d'utiliser ce moyen (pas d'internet, pas de CB...), il reste toujours possible d'effectuer son règlement par chèque (25 € adhésion individuelle, 35€ adhésion couple, 50 € et plus : adhésion bienfaiteur) à l'ordre de l'Association de la Chapelle Saint Buc, à adresser au siège de l'Association : Mairie du Minihic sur Rance 35870 Le Minihic-sur-Rance ou par virement au compte FR76 1360 6000 0930 0956 3800 089 - Code BIC AGRIFRPP836. Un reçu fiscal vous sera alors envoyé par mail (ou par courrier sur demande).*